

Vos questions / nos réponses

Cannabis -fils

Par [Profil supprimé](#) Postée le 27/03/2012 15:33

Bonjour,

J'ai besoin d'aide et surtout comment réagir en face de mon fils de 20 ans qui fume de cannabis. Pour résumer :

Il a fumé la première fois en 3[°]. Avec son père nous l'avons mis dans un lycée privé et faire un suivi très proche de sa scolarité (nous avons aussi déménagé)

Pendant le lycée, c'était très dur mais il s'est intégré et était très motivé pour avoir son BAC.

Mais il a continué à aller chez les anciens copains de temps en temps (le vendredi et ne rentrer que le dimanche) bien sur sans notre autorisation et ça se terminait toujours avec cris et de disputes. C'était l'enfer.

Il a eu son BAC, il a accédé à une école d'ingénieur. Mais s'était très dur et il a fumé de plus en plus . Arrêt de l'école au bout de 6 mois et est resté à la maison et de plus eb plus de fumage

L'année suivante (l'année dernière) ; une autre école, il a fini l'année mais il a redoublé (la raison principale est l'absentéisme et les devoirs non rendus)

Cette année, retour à l'école d'ingénieur (à sa demande) . Fumer du cannabis continue alors que nous avons interdit de fumer à la maison car j'ai 2 autres ados .

Nous avons réduit l'argent de poche (juste ce qu'il faut pour manger à Midi).

Nous avons fait une thérapie familiale car notre famille se détruit et surtout entre moi et mon mari. Résultat mon fils a accepté de faire une thérapie avec un psy et il dit qu'il a pris conscience qu'il fume beaucoup.

Suite à des problèmes avec son père (ils se sont arrivé aux mains) et comme son école est loin de la maison , j'ai pris une location pour lui dans une résidence étudiant .

Je pensais que nous allons avoir un peu de répits mais son père le déteste et ne veut plus le voir le weekend et mon fils devient de plus en plus agressif, il m'insulte par message (toujours par message) chaque fois que je lui dis NON. En face de moi il est toujours gentil.

Le plus grave, il fume de plus en plus, il ment tous le temps (jamais sa faute) , il ne veut pas respecter les règles de la maison (pas de fumage , ni de copains fumeurs) je l'ai mis à la porte un dimanche car il s'est réveillé en fumant un joint

et la dernière il a cassé avec sa copine (sans donner de raison) qui ne fumais pas et elle souhaite le voir arrêter

Je souhaite savoir s'il lui faut lui interdire de venir la maison car j'ai peur qu'il s'enfonce encore plus

Merci de votre aide

Mise en ligne le 28/03/2012

Bonjour,

Fumer du cannabis de manière abondante et régulière semble traduire pour votre fils une certaine forme de mal-être qu'il essaie de gérer tant bien que mal à travers ces consommations. Les relations familiales sont devenues très tendues, et nous ne pouvons que vous féliciter sur tout ce que vous avez mis en oeuvre pour tenter d'amorcer un changement positif.

Il est difficile voire impossible de vous dire s'il faut oui ou non lui interdire de venir dans votre maison, ne pouvant pas mesurer les conséquences que cela peut avoir par la suite. Il est par contre certain que vous et votre mari n'arrivez plus à supporter les relations conflictuelles voire violentes avec votre fils, ce qui est le signe qu'il faut absolument tenter des choses, prendre des risques, mais au moins vous donner à tous la possibilité de pouvoir vous apaiser un peu.

Lui interdire de venir à la maison peut être une possibilité, l'important étant de bien lui expliquer pourquoi vous le faites. Cela ne veut pas dire que vous rompez les liens, et vous pouvez lui expliquer qu'il peut vous voir à l'extérieur, dans un endroit plus neutre. Il est important pour vous, en tant que parent, de ne pas céder sur les règles que vous souhaitez imposer sous votre toit.

Si vous souhaitez être soutenue et conseillée, comme cela peut aussi être le cas pour votre conjoint, sachez qu'il existe près de chez vous un lieu où des psychologues et des éducateurs spécialisés peuvent vous aider, notamment sur la question du positionnement parental et de la manière dont vous pouvez essayer de gérer les problèmes avec votre fils. Vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous. La prise en charge y est gratuite et confidentielle.

Cordialement.
